



## COMPTE-RENDU

### CONSEIL MUNICIPAL DU 04 Octobre 2018

Sous la présidence de Jacques FABRE, Maire

**Présents :** Mesdames et Messieurs Bérangère DUCLOS, François GONZALEZ, Alain SENESSE, Claudine DIEL, Serge DURAND, Sébastien GOMARIZ, André FALCOU, Jean-Sébastien SANDOVAL, Antoine MARTY, Gérard GILARDI, Frédérique ROUANET.

**Absents :** Mesdames et Messieurs Alain TAQUI, Jean-Paul MENU, Marion FORATO

**Secrétaire de séance :** Claudine DIEL

▪ **Convention Commune / Garage de l'Alaric pour l'enlèvement, le gardiennage et la restitution des véhicules :**

Monsieur le Maire donne lecture d'une convention qui permettra de demander au Garage de l'Alaric d'enlever certains types de véhicules (épaves abandonnées sur le territoire de la commune, véhicules abandonnés en mauvais état ou en voie d'épavisation, véhicules ventouses ou en stationnement abusif). Cette convention fixe toutes les conditions et tarifs applicables.

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

▪ **Location Remise Municipale :**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Messieurs MURRÉ et RAOULT demandant la location de la remise municipale située 1 Rue du Relais des Postes pour y remiser leurs véhicules taxis.

Il propose de louer cette remise à compter du 15 novembre 2018 pour un loyer mensuel de 500 € TTC.

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

▪ **Convention utilisation bus régie de transport commune de Capendu :**

Monsieur le Maire donne lecture de la convention entre la Commune de Barbaira et la Commune de Capendu pour l'utilisation du bus régie de transport de la commune de Capendu. Elle a pour objet de fixer les modalités de transports des enfants de l'école de Barbaira vers la piscine intercommunale pour la somme forfaitaire de 750€ pour chaque période.

Adopté à l'unanimité des membres présents

▪ **Conventions utilisation par le Hand Ball Club Barbaira Alaric du gymnase du collège de Capendu :**

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée de deux conventions nécessaires pour formaliser l'utilisation du gymnase du collège de Capendu par le Hand Ball Club Barbaira Alaric :

- une convention entre le Département / la Commune / le Collège de Capendu
- une convention entre la Commune / le Hand Ball Club Barbaira Alaric

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver ces conventions et de l'autoriser à les signer.

Approuvé à l'unanimité des membres présents

▪ **Convention d'adhésion réseau lecture publique de la Bibliothèque Départementale de l'Aude :**

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle bibliothèque il est nécessaire de renouveler les engagements réciproques du Département de l'Aude et de la Commune par la signature d'une convention mise à jour.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

▪ **Convention Commune / CIAS Carcassonne Agglo pour le prêt du minibus :**

Monsieur le Maire donne lecture des modalités de la convention entre la Commune et le CIAS Carcassonne Agglo pour le prêt du minibus communal pour la section ADOS de Barbaira les mercredis et vacances scolaires, à l'exception du 1er jeudi de chaque mois.

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

▪ **Subventions 2019 :**

Monsieur le Maire propose de déposer des demandes de subventions :

- Pour les travaux d'éclairage public Chemin de la Bretonne et fin de la Route de Carcassonne
- Pour l'effacement des réseaux Chemin de la Bretonne et fin de la Route de Carcassonne
- Pour les travaux de rénovation électrique Salle André Laborie

Adopté à l'unanimité des membres présents

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

A Barbaïra, le 08 octobre 2018

Le Maire, Jacques FABRE

